

## **Document 1**

**« Avec le Covid, la maîtrise du numérique est devenue vitale »**

**Faire l'école à la maison, se faire vacciner via Doctolib mais aussi consulter ses droits, s'informer... A l'aube d'un troisième confinement, l'accès à Internet est plus que jamais indispensable à notre quotidien. Pourtant 8 millions de Français en sont privés, faute d'équipement. Une nouvelle forme d'exclusion que l'association Emmaüs Connect tente de combattre en appelant notamment les entreprises à céder leur matériel informatique.**

Selon l'Insee (octobre 2019) , 24 % des Français sont incapables de trouver la moindre information sur internet, 8 millions, soit 12 % de la population, n'ont aucun accès au réseau faute d'équipement, et 17 % souffriraient d'illectronisme, c'est-à-dire qu'ils ne maîtrisent pas les compétences essentielles du numérique. Depuis 7 ans, Emmaüs Connect, soit aujourd'hui une quarantaine de salariés et plus de 500 bénévoles, lutte contre cette autre forme de l'exclusion en proposant de l'équipement, des moyens de connexion, et de l'accompagnement aux plus démunis.

En urgence, lors du premier confinement, l'association a fourni du matériel à ceux qui en avaient le plus besoin, principalement des étudiants, et a initié les familles les plus démunies au numérique pour qu'elles accompagnent leurs enfants dans leur nouveau parcours scolaire. Dans la foulée de cette première crise, d'autres initiatives ont vu le jour. Tom-Louis Teboul, responsable des partenariats au sein d'Emmaüs Connect, les détaille pour l'Obs et invite les entreprises à la solidarité en cédant leur matériel informatique.

**Depuis plus de 70 ans, le mouvement Emmaüs milite pour réduire les inégalités et lutter contre la pauvreté. Mais quand on pense fracture sociale, on pense mal logement, chômage, fins de mois difficile... Rarement au fait de ne pas posséder d'ordinateur ou ne pas savoir utiliser un smartphone. Cette fracture-là gangrène t-elle aussi la société ?**

17 % de la population est en situation d'illectronisme ! Ce sont des personnes qui ne maîtrisent pas le b.a.-ba du numérique. Et aujourd'hui c'est terrible car nous faisons face à la dématérialisation quotidienne des services. Et plus l'usage du numérique au quotidien se développe, plus le fait de ne pas y avoir accès, ou de ne pas savoir en maîtriser les codes renforce l'exclusion.

Au sein de l'association, nous essayons de donner les clefs de ce monde-là à des personnes en situation d'exclusion, un peu comme si on leur apprenait à lire. On va leur apprendre à faire des recherches sur internet, à avoir une boîte mail, à utiliser un smartphone, à télécharger une application... Maîtriser, même a minima le numérique, c'est aussi être capable de chercher un travail sur le site de Pôle Emploi. Mais c'est aussi le droit à l'information, et donc à la démocratie. Les gens qu'on accompagne ne peuvent plus communiquer, ils ne peuvent plus s'informer, ils n'ont plus accès à leurs droits... Notre motivation, c'est de les remettre dans le wagon. On essaie de lever les freins, leur redonner un peu de confiance pour qu'ils montent en compétence.

Par Corinne Bouchouchi Publié le 2 avril 2021 <https://www.nouvelobs.com/>

## **Document 2**

### **Illectronisme : « La fracture numérique est très grave ! »**

**La dématérialisation forcée des services publics aggrave la situation de handicap des personnes qui ne maîtrisent pas ou mal le numérique, alerte un rapport du Sénat.**

Loin des odes à la « start-up nation » et à ces entrepreneurs tech tant chéris par le gouvernement, c'est « *une France à deux, voire à trois vitesses* » en matière de numérique que présentent dans leur rapport, rendu public jeudi 17 septembre, les sénateurs de la mission d'information « Lutte contre l'illectronisme et inclusion numérique ».

Malgré des alertes, dès 1999, sur le risque d'illectronisme, soit un manque d'appropriation du numérique, « *les pouvoirs publics ont longtemps considéré que l'équipement numérique suffisait et en ont fait leur priorité* ». Or, clame le rapport, « *une tablette magique ne suffit pas à effacer la fracture numérique* ».

Lancée à l'initiative du groupe RDSE à majorité radicale, la mission a étudié la situation de ces personnes incapables ou presque d'utiliser l'ordinateur ou d'accéder à des services en ligne. Elle lance un cri d'alarme devant ce constat : 14 millions de Français ne maîtrisent pas – du tout – le numérique, et presque autant ont très peu de compétences informatiques. A l'heure où on pousse l'e-administration et les services publics en ligne, ce sont quelque 40 % des Français qui manquent en partie ou complètement de capacité à les utiliser (Insee), indique Raymond Vall, sénateur (PRG) élu du Gers et rapporteur de la commission sur l'illectronisme.

La crise sanitaire et le basculement en ligne de nombreuses activités pendant le confinement ont montré « *autant les insuffisances que les bienfaits du numérique* », relève Jean-Marie Mizzon, sénateur (Union centriste) élu de Moselle et président de la commission. Il note que pour ces Français déconnectés, « *qui n'ont pas pu échanger avec les administrations ni avec leurs familles, c'est la double peine* ».

Quant aux personnes handicapées, qui représentent une personne en exclusion numérique sur cinq, alors que les sites de services publics en ligne doivent en théorie être accessibles, 13 % seulement de démarches administratives leur étaient en réalité accessibles en avril 2020, dénonce la mission. « *Face à une société hyperconnectée, ceux qui en sont exclus ont le sentiment d'être des citoyens de deuxième zone.* » « *On place le citoyen dans l'impossibilité d'avoir accès aux services de la République* », alerte Raymond Vall.

Par Thierry Noisette Publié le 18 septembre 2020 <https://www.nouvelobs.com/>